



Agence fédérale pour la
sécurité de la
chaîne alimentaire

IAHP H5: contamination à Menen (WVL)

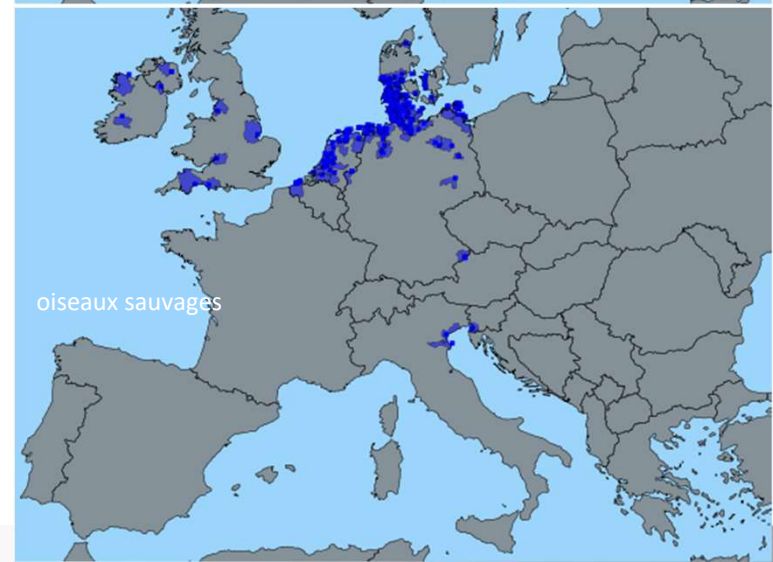
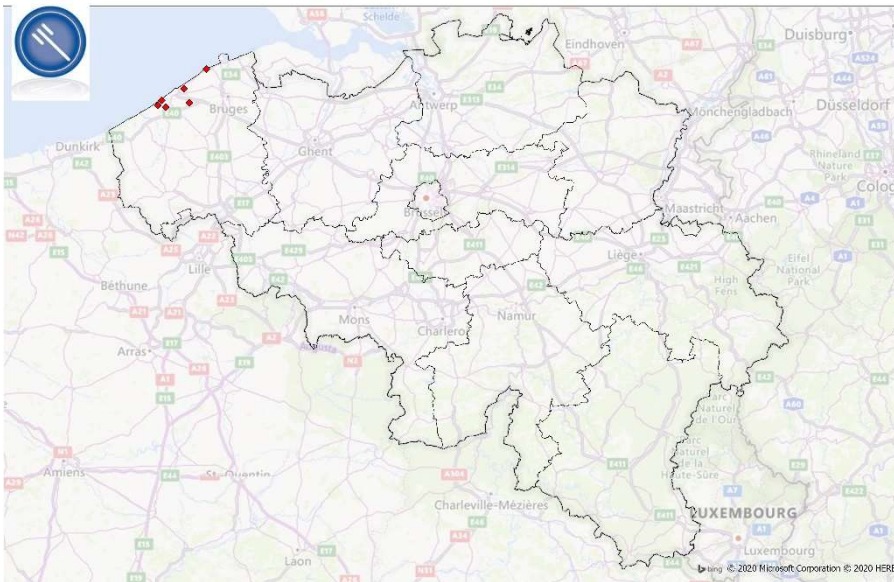
26.11.2020

Prévention de crises et gestion d'incidents



Situation

- Dispersion importante en Europe
- Depuis 13.11 contaminations par virus H5N8 chez des oiseaux sauvages le long de la côte



Contamination à Menen

- Exploitation avec 6 étables de poulets de chair prêts à l'abattage
- Chronologie
 - me 18.11: prélèvement vigilance accrue
 - sa 21.11 et di 22.11: suspicion H5N5
 - di 22.11: viste par ULC; pas d'indication de contamination
 - lu 23.11:
 - enquête pour établir faute éventuel au niveau des flows de l'échantillon et l'analyse
 - nouveau prélèvement par étable
 - ma 24.11: confirmation de la contamination
 - me 25.11: abattage par gazage des animaux présents
 - je 26.11: résultats de labo définitifs: IAHP



- Caractéristiques du virus
 - H5N5
 - H5 = virus qui circule actuellement en UE
 - Liaison avec N5 déjà observé aux PB et en DE
 - Similaire à virus isolé d'un rapace en DE
 - Caractéristiques d'un IAHP
 - Profile génétique
 - Forte multiplication dans différents organes
 - Mais du point de vue clinique plutôt IAHP dans cette exploitation
 - Presque pas de symptômes cliniques
 - Mortalité un peu plus prononcé dans l'étable en question uniquement le jour de l'assainissement
 - Raison?
 - Ne s'est pas encore adapté au poulet?
 - Poulet de chair? Cf. contamination récente aux PB
 - Facteur spécifiques dans cette exploitation?



- Source de la contamination?
 - Oiseaux sauvages
 - L'ouest du pays est contaminé
 - H5N5 déjà observé chez les oiseaux sauvages
 - Pas encore adapté au poulet
 - Enquête contacts potentiels est en cours
- Exploitation contaminée est traité comme un foyer classique
 - Enquête épidémiologique pour identifier les exploitations de contact
 - Assainissement continue, ex. litière
 - Nettoyage
 - Désinfection
 - Protocole pour repeupler
 - Levée après feu vert de l'AFSCA



Mesures nationales

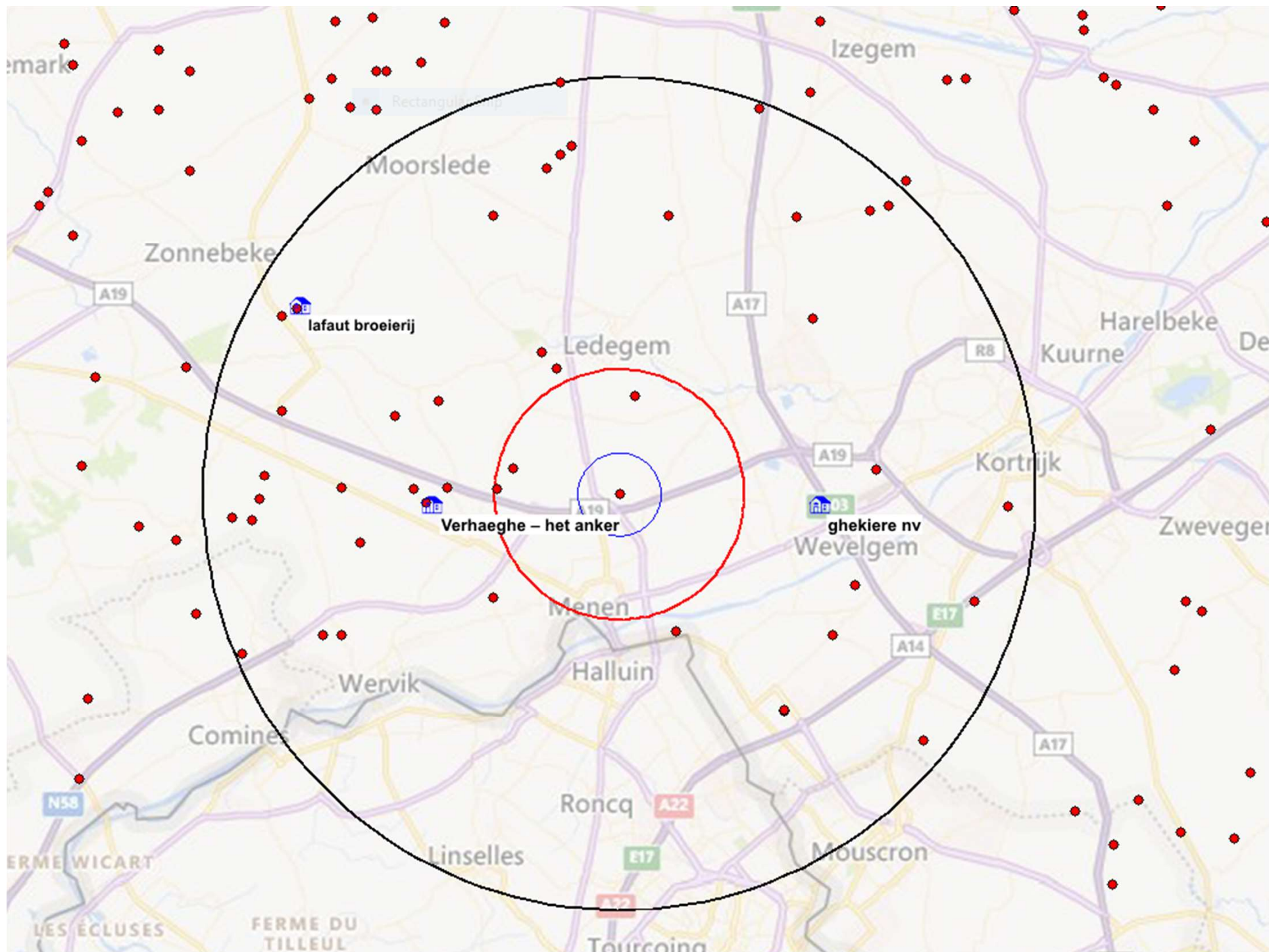
- Mesures actuelles restent d'application
 - Confinement
 - nourrir et abreuver « à l'intérieur »
 - Interdiction d'utiliser des eaux de surface
 - Pas de rassemblements
 - Biosécurité quotidienne renforcée
 - Vigilance accrue
- Est rajouté
 - Interdiction de desserrage
- Standstill national n'est pas nécessaire
 - Foyer bien circonscrit
 - Déjà en période de risque accrue depuis ca. 1 mois



Mesures dans les zones

- Zonage classique
 - Zone de protection de 3 km
 - 3 Exploitations commerciales
 - Aucun abattoir ni couvoir
 - Intégralement sur le territoire BE
 - Zone de surveillance de 10 km
 - 40-Aine d'exploitations commerciales
 - 3 Couvoirs, aucun abattoir
 - Partiellement sur la FR
- Objectif
 - Empêcher dispersion de la maladie
 - Eradiquer le virus le plus vite possible





- Zones de protection (3 km) et de surveillance (10 km)
 - Recensement de toutes les volailles et oiseaux
 - Commercial 3 km: endéans 24h à ULC
 - Commercial 10 km: endéans 72h à ULC
 - Amateur: endéans 72h au bourgemesre
 - Mesures dans les élevages
 - examen clinique
 - biosécurité renforcée (désinfection aux entrées/sorties, vêtements, désinfection des véhicules, interdiction pour visiteurs, registre) d'exploitation
 - Interdictions de transport
 - volailles, oiseaux, œufs à couver, œufs de consommation, viandes, cadavres, lisiers/fumiers/litières
 - levée graduelle en fonction de la situation, plus rapide dans le zone de surveillance



- Différences entre 3 km et 10 km
 - Volailles confinées dans un bâtiment ou une structure
 - Examen par le vétérinaire tout les 4 jours
 - Règles applicables aux abattoirs, ateliers de découpe et entrepôts frigorifiques en ce qui concerne la viande de volaille provenant des 3 km
 - Assouplissements et dérogations plus lentes

- 3 couvoirs concernés
 - Peuvent continuer activités via corridors
 - Actuellement uniquement avec des oeufs provenant d'en dehors des zones

- Levée de zones
 - Zone de 3 km au plus tôt après 21 jours
 - Zone de 10 km au plus tôt après 30 jours et après monitoring final favorable



Points d'attention

- **Surveillance**
 - quasi-absence de tableau clinique dans ce cas précis est potentiellement problématique
 - Ne pas hésiter à soumettre des échantillons via DGZ/ARSIA en cas de problèmes cliniques
 - AFSCA et laboratoires étudient les possibilités de renforcer la vigilance
- **Desserrage**
 - Possibilité de dispositions transitoires pour les lots déjà en cours
 - Sera attribué individuellement
 - L'AFSCA attend du secteur
 - Liste des exploitations concernées
 - Proposition d'approche pour limiter le risque
- **Œufs à couvrir**
 - Solution nécessaire pour les exploitation situées en zones



Impact sur l'export

- BE perd son statut
- Certification vers les pays tiers a été arrêtée
- Conditions sont vérifiées par certificat
 - Export toujours possible: repris le plus vite possible
 - Export plus possible: certificat est temporairement suspendu
- Embargos potentiels
- Ambassades sont informées pour informer les autorités locales



Perspectives

- D'autres foyers pourraient apparaître dans les jours et les semaines à venir
- Assouplissement des mesures en fonction des circonstances
- Adapter la surveillance pour la grippe aviaire
- Toutes les informations sur www.favv.be/professionnels/productionanimale/santeanimale/grippeaviaire/

